



## Conseils suite à un pansement temporaire

### Indications :

1. Évitez de manger quoi que ce soit tant que les effets de l'anesthésie ne seront pas disparus.
2. Le pansement sédatif requiert plusieurs heures avant de sécher complètement. En conséquence, nous vous demandons de ne pas mastiquer sur celui-ci avant le lendemain.
3. Même sec, le pansement demeure une obturation plus fragile qu'une obturation finale. Évitez donc de mastiquer des aliments très collants ou très durs ou de la gomme-à-mâcher sur la dent. Il est toutefois recommandé de tout de même manger sur la dent afin de connaître la réponse de la dent suite à la mastication (i.e. si tout va bien ou si au contraire la douleur persiste).
4. Si le pansement tombe complètement, veuillez communiquer avec la clinique.
5. Si le pansement ne tombe que partiellement, et que la dent demeure sans douleur, il n'est pas nécessaire de passer à la clinique avant votre prochain rendez-vous. Communiquez toutefois avec nous si vous avez des questions.
6. Si de fortes douleurs sont ressenties dans les heures qui suivent la mise en place du pansement, cela peut s'avérer normal. Des anti-inflammatoires peuvent être pris selon les directives du dentiste. Si malgré la médication, les douleurs demeurent, ou si les douleurs se prolongent ou s'intensifient au cours des journées suivantes, communiquez avec la clinique sans tarder. Nous vous prescrirons la médication appropriée et nous céduerons un rendez-vous dans les plus brefs délais.

Comme son nom l'indique, le pansement n'est pas une obturation permanente. Il doit donc être remplacé par une autre obturation. La durée de vie du pansement est d'environ 3 mois. Passé ce délai, il y a de fortes chances que l'infiltration bactérienne sous le pansement puisse causer une

reprise de carie ou de la douleur. D'ordinaire, tout patient recevant un pansement obtiendra un rendez-vous pour le remplacement du pansement. Si ce n'est pas votre cas, il est impératif que vous communiquiez avec nous afin de prendre un rendez-vous.

Un pansement temporaire est administré par le dentiste lorsqu'une carie extensive a détruit la dent ou lorsque la dent devient sensible sans raison apparente. Les vertus thérapeutiques du pansement assècheront la carie, soulageront le nerf d'une inflammation et permettront au dentiste d'évaluer la pertinence de prodiguer un traitement de canal.